

**RAPPORT D'ACTIVITE 2015
DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE DE CONTRÔLE DU
GYMNASE INTERCANTONAL DE LA BROYE (CIP-GYB)**

1. PRÉAMBULE

La Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (CIP-GYB), composée de Mesdames et Messieurs les Député-e-s :

de la délégation vaudoise : Jean-Marc Chollet (jusqu'au 26 mai 2015) puis Josée Martin, Philippe Cornamusaz, Daniel Ruch, Daniel Troillet, Jacques Perrin, Alette Rey-Marion et Claude Schwab ;

de la délégation fribourgeoise : Romain Castella, Elian Collaud (président de la délégation fribourgeoise), Louis Duc (jusqu'au 26 février 2015) puis Sylvie Bonvin-Sansonnens, Patrice Longchamp, Rose-Marie Rodriguez, Andréa Wassmer et Michel Zadory ;

sous la présidence de la députée Alette Rey-Marion (VD) ;

transmet aux Parlements des cantons de Fribourg et Vaud, conformément à l'art. 15 al. 5 de la Convention sur la participation des Parlements aux conventions intercantionales (CoParl), son rapport d'activité 2015.

2. MISSION LÉGALE

Conformément à son mandat légal, défini à l'art. 73 de la Convention intercantonale sur la création et l'exploitation du Gymnase intercantonal de la Broye (CIGB), la Commission interparlementaire a exercé un contrôle coordonné sur cet établissement, plus particulièrement sur le budget et les comptes annuels. A cet effet elle a tenu deux séances durant l'année 2015, en présence, d'une part, de la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) du canton de Vaud et présidente du Conseil du GYB pour les années 2014 et 2015, d'autre part, du directeur du GYB, M. Thierry Maire. L'une et l'autre ont répondu à satisfaction aux questions et demandes d'informations complémentaires. La Commission les en remercie.

Ont également assisté à ces séances MM. Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire du canton de Vaud, et François Piccand, chef du Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré du canton de Fribourg. Le Secrétariat du Grand Conseil fribourgeois assume le secrétariat continu de la Commission plénière.

3. COMPTES 2014

Les comptes 2014, examinés par la Commission le 22 avril 2015, se sont clos sur un excédent de charges d'exploitation inférieur de 3,7 % (ou 577'332,55 frs) au budget. Ce résultat est en partie dû au retard pris dans l'acquisition du terrain destiné à l'extension du Gymnase (cf. point 5), si bien que la somme prévue pour les premières études en vue de l'agrandissement n'a pas été engagée (~210'000 frs). La surestimation des frais de personnel est de l'ordre de 1 % sur une masse salariale de 14,1 millions, taux difficilement

compressible en raison du cadre légal particulier du GYB (échelle des traitements et adaptations basées sur la moyenne arithmétique des échelles et adaptations des deux cantons). D'une manière générale, les charges salariales du GYB devraient croître jusque vers 2020, la moyenne d'âge du personnel étant relativement basse.

Ce résultat positif s'explique également par la poursuite des économies d'énergie, qui continuent de porter leurs fruits au plan comptable, le retard d'un projet informatique et le produit des écolages, supérieur aux prévisions.

4. BUDGET 2016

L'augmentation de l'effectif des élèves à la rentrée d'août 2015 (cf. point 4) et les prévisions pour la rentrée d'août 2016 ont induit une augmentation du personnel enseignant de 4,4 EPT. Celle-ci se traduit par une hausse des charges salariales de plus de 500'000 frs et explique en grande partie la croissance des charges brutes, qui passent de 16,131 millions au budget 2015 à 16,719 millions au budget 2016. L'influence sur les charges nettes est de même ampleur. La seule autre augmentation notable concerne le mobilier et l'équipement : après 10 ans d'exploitation, certains renouvellements et adaptations s'avèrent en effet nécessaires.

Les charges nettes de 15,720 millions sont réparties entre les cantons de Fribourg et Vaud, en fonction du domicile des élèves. Selon les inscriptions enregistrées en juillet 2015, 52,7 % d'entre eux sont domiciliés dans le canton de Fribourg, et 47,3 % le sont dans le canton de Vaud.

La CIP-GYB a avalisé le budget 2016 lors de sa séance du 30 septembre 2015.

5. LA HAUSSE DES EFFECTIFS NE NUIT PAS À LA QUALITÉ

L'effectif d'environ 1100 élèves estimé pour la rentrée d'août 2015 a été dépassé, la statistique du 1er septembre 2015 recensant 1129 élèves. Le domaine social de l'Ecole de culture générale (ECG) enregistre la plus forte hausse (+ 47), suivi par le domaine de la santé (+ 30), alors que l'effectif de l'Ecole de commerce est en légère régression. La proportion globale de filles fréquentant l'établissement reste nettement majoritaire (63,51 %), spécialement en école de culture générale et école de commerce (74,78 %).

A la demande de la Commission, une statistique des effectifs des établissements postobligatoires et du nombre d'élèves par classe a été réalisée dans les cantons de Vaud et Fribourg à fins de comparaison. Les résultats montrent que le GYB se situe dans la moyenne des établissements comparables.

Les projections pour 2025 placent en revanche le GYB dans le haut du tableau. Le scénario démographique le plus haut de l'étude de la géographe Anne-Christine Wanders¹ se confirme maintenant déjà et prédit 1398 élèves en 2025, chiffre qui pourrait bien être dépassé. Pour rappel, les locaux actuels ont été dimensionnés pour accueillir environ 850 élèves.

Grande qualité des travaux de maturité

Les travaux de maturité présentés fin septembre 2015 au terme de la 3e année des études gymnasiales se sont illustrés par leur grande qualité. Sur 162 élèves, 21 ont obtenu la note maximale et 5 ont été récompensés par un prix. Le prix Edgar Rouge notamment, doté d'un montant de 5000 frs, a été attribué à un travail réalisé dans le cadre du séminaire « Mozart à Payerne », portant plus particulièrement sur l'itinéraire de la famille Mozart lors de sa traversée de la Suisse en 1766. Ce prix a entre autres permis de réaliser une brochure didactique destinée aux élèves de l'école obligatoire.

¹ Estimation de l'évolution future du nombre d'élèves au Gymnase intercantonal de la Broye de 2013 à 2025, Anne-Christine Wanders, février 2013.

6. EXTENSION DU SITE : PLANIFICATION

Le 31 mars 2015, le Parlement vaudois a accepté à l'unanimité un crédit d'investissement de 1,7 million représentant la part du canton au co-financement de l'acquisition de la parcelle de 10'000 m² jouxtant le GYB en vue de son agrandissement. Le parlement fribourgeois avait, lui, débloqué un montant équivalent en septembre 2014. L'acquisition du terrain a ainsi pu être concrétisée.

Quand bien même le message, respectivement l'exposé des motifs des Gouvernements fribourgeois et vaudois mentionnent tous deux que cet achat facilitera une probable extension du GYB, le travail en vue de cette extension a bel et bien commencé en 2015 et un calendrier prévisionnel a été établi. Ainsi, une commission de construction a été constituée au cours du premier semestre ayant pour mandat de procéder aux études préliminaires. Le programme des locaux devrait être livré et validé ce printemps 2016, le concours d'architecture lancé fin 2016-début 2017, année au cours de laquelle les deux cantons devraient encore adopter des décrets financiers. Le début des travaux est planifié dans le courant 2018 et la mise en service en 2020. Pour mémoire, la commune de Payerne, qui a vendu le terrain, a fait inscrire au registre foncier un droit de réméré en sa faveur, qu'elle peut faire valoir si l'acquéreur n'a entrepris aucune démarche significative en vue de construire le bien-fonds avant le 1er janvier 2026 !

7. CONCLUSION

En conclusion, la CIP-GYB souligne la bonne conduite et le bon fonctionnement de l'établissement. Elle recommande aux Grands Conseils des cantons de Vaud et Fribourg de prendre acte de ce rapport d'activité 2015.

Au nom de la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye :

Oulens-sur-Lucens, le 9 février 2016

La Présidente :
(signé) *Alitette Rey-Marion*